



## Rétrospective de l'année 2026 (fiction)

23 décembre 2010



Chers lecteurs,

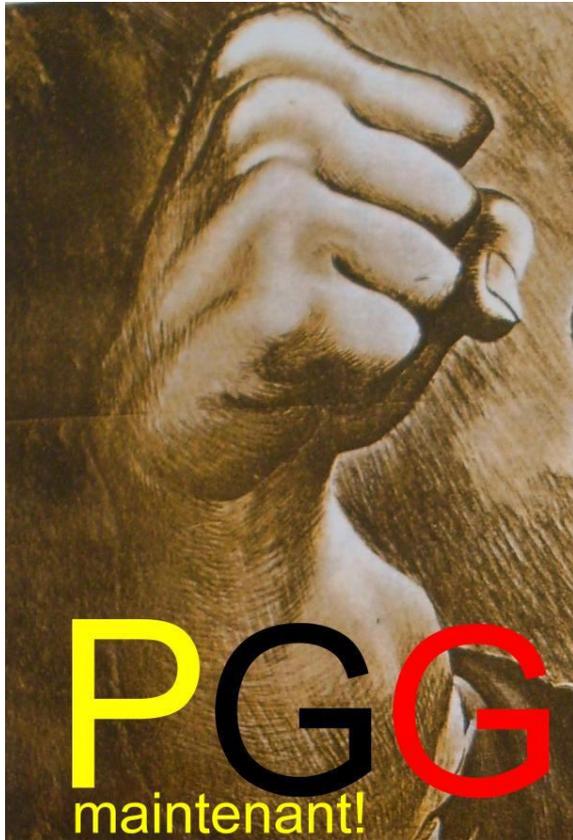
Avant de franchir tous ensemble le cap de cette nouvelle année 2027, je vous propose de faire ensemble la rétrospective des dernières années écoulées.

Genève 2026. En 15 ans, le paysage politique de notre petite république a bien changé. Les partis traditionnels ne sont plus que des ombres depuis que deux poids lourds se sont disputés l'avant-scène médiatique en permanence: le PGG et les Totali-Verts.

Le PGG s'était constitué il y a quelques années autour d'une initiative instaurant un droit du prisonnier. Se fondant sur un rapport frauduleux du controversé Dr.Pinsberg qui, prétendant qu'un détenu émasculé ne manifestait

presque plus de violence en milieu carcéral et surtout que le risque de récurrence chutait à moins de 2%, le PGG proposa d'instaurer cette pratique et sa proposition séduisit une part importante de la population cette année-là. Malheureusement, les accord bilatéraux, mais surtout la déclaration des Droits de l'Homme posaient d'insurmontables casse-têtes juridiques. C'est donc dans ces conditions que l'on vit naître l'idée d'un «droit du prisonnier», version allégée des Droits de l'Homme, adaptée tant aux nouveaux besoins des démocraties que des systèmes totalitaires tentés de progresser sur la voie de la sagesse, mais sans trop bouleverser les habitudes cependant... Depuis cet impensable mais manifeste succès, le PGG caracole en tête des intentions de vote. Bien que ses détracteurs aient

raillé le PGG en déclarant que ce sigle signifiait davantage «Parti Génital Genevois» que «Parti des Genevois de Genève» la boutade a plutôt servi la cause et fait affluer de nouveaux adeptes persuadés que ce parti devait en « avoir dans le slip » pour imposer ses vues aussi magistralement.



Face aux PGG s'étaient dressés les Totali-Verts, bien vite qualifiés «Totali-Vert de Terre», par la presse à scandale, car ce nouveau parti écologiste ne cachait pas ses ambitions vertes mais surtout « totaliterroristes » pour sauver la planète, quitte à sacrifier l'humain. Ce parti avait gagné en popularité depuis qu'un nombre croissant de catastrophes naturelles touchaient la planète. Genève avait plutôt été épargnée, mais une peur par procuration télévisuelle avait poussé les électeurs en masse vers ce nouveau parti d'ascendance européenne. Curieusement, l'apparition de réfugiés climatiques de plus en plus nombreux desservit le parti au profit de son rival, le PGG.

A son crédit, le Totali-Vert européen s'était particulièrement distingué entre

2013 et 2014. En effet, il avait mis sur pied un équipage naviguant à bord d'un ancien sous-marin militaire russe racheté par souscription. Jusque-là rien de plus banal, si ce n'est que l'objectif non avoué était de mener la chasse aux baleiniers japonais, véritables prédateurs, coupables d'avoir vidé la mer. Après avoir coulé six de ces navires meurtriers, l'équipage avait préféré saborder son «Nautilus», surnommé par les chansonniers « le sous-marin-Vert» plutôt que d'être arraisonné par la marine japonaise. Ce feuilleton hyper médiatisé modifia totalement la perception de l'organisation. De «bande de pirates fanatiques», ils devinrent les « héros de la sauvegarde de la nature»! Impossible de ne pas profiter d'un tel coup pour fonder un parti d'envergure européenne aux idées extrêmement vertes. Un des leaders de ce parti, le vert Saint-Gétorix, naïf idéaliste très populaire de ce mouvement préconisa alors une économie basée sur une «décroissance soutenable». Bien que cette idée fût en parfaite adéquation avec l'idéologie affirmée, il fut déclaré fou et enfermé sur dénonciation de ses camarades qui estimaient que de tels propos menaient à un véritable suicide politique pour le parti. A partir de là, la frange totalitaire s'imposa.

*Bien qu'ayant manifesté son désir de voir Genève retrouver son statut de ville impériale, la bouture genevoise issue de la frange directive de la maison mère, conserva une étiquette modérée...*

Au niveau de la politique nationale, cette année-là, le Conseil Fédéral fit aussi parler de lui. Un célèbre avocat américain représentant les intérêts des habitants d'une réserve indienne du Minnesota s'en prit à la Suisse. Motif: durant le génocide Indien en Amérique, la Suisse n'avait pas levé le petit doigt pour défendre un seul des 200 millions d'Indiens massacrés. N'ayant émis aucune protestation officielle à l'époque

des faits, elle s'était donc rendue complice de ce génocide...

«Honte à ceux qui se taisent!» Par ce slogan, nos historiens accablèrent nos autorités qui finirent par demander pardon aux familles!

L'opinion publique appuya le Conseil Fédéral dans son choix de créer un fond spécial d'aide aux victimes, fort heureusement peu nombreuses.

Une nouvelle fois, cette affaire intervint alors que l'affaiblissement de notre place bancaire arrangeait particulièrement les intérêts des banques d'affaires anglaises et américaines... Soulagement de voir notre beau pays quitter la «liste violette»...

La crise du logement dans la république ne s'améliora pas non plus. Lassé des critiques incessantes, le Conseil d'Etat finit par décider de construire une nouvelle cité de 10 000 logements sur une île artificielle, au milieu du lac, avec accès prévu par un pont et un tunnel traversant la rade. C'était sans compter sur l'action de promoteurs chinois qui transformèrent le projet en ghetto pour riches expatriés. Ainsi, la réalisation actuelle est-elle exclusivement destinée à 2 000 privilégiés.

La population genevoise se sent flouée. Les 99%, locataires, ont le sentiment que leur loyer exorbitant est un tribut versé à des sociétés étrangères devenues propriétaires de l'ensemble du parc immobilier.

En novembre, les bourses chutèrent une nouvelle fois, plongeant le pays dans une profonde crise économique. Cet événement, devenu habituel, est

maintenant qualifié de « séisme financier bisannuel » aussi bien par les experts que par les astrologues. Exit la mode des placements boursiers. Le boursicotage à très court terme a dépassé en terme de joueurs les adeptes de la loterie nationale.

La complexité de notre système législatif a atteint son seuil maximum, et il est devenu impossible au gouvernement de faire passer la moindre loi sans que celle-ci ne soit déclarée anticonstitutionnelle. Il y a bien toujours une droite et une gauche, mais les décisions sont toujours le fruit d'un compromis intermédiaire mou, mais toujours aussi complexe. « Météorisme » ne prévoit aucune amélioration pour l'année prochaine je crois...

Une profession en pleine expansion: juriste. Étant devenu le pays le plus compliqué juridiquement, il devint courant de faire appel à des juristes pour vérifier toute correspondance. La demande devint telle que la grande distribution proposa d'offrir ce service au plus grand nombre, à prix modique. Ces nouveaux écrivains-juristes publics venus en majorité de l'UE pour faire face à la pénurie locale créèrent finalement plus de litiges administratifs qu'il n'en solutionnèrent... Fort heureusement pour nous, aussi bien l'enseigne qui commence par « Mi » et finit par « gros » que celle qui commence par « Co » et finit par « hop » eurent l'élégance de lancer des actions sur ces services durant tout le mois de décembre.

Bonne Année 2027 à tous !